

**Lundi 25 janvier 2016 à 19H45**  
**Maison pour tous (près de la mairie)**  
**La Chapelle-Saint-Aubin**

Ordre du jour :

- Accueil par Monsieur le Maire de la Chapelle-Saint-Aubin et présentation des vœux du Pôle Métropolitain par Monsieur le Président ;
- Elaboration du DOB 2016 ;
- Fixation du montant de la cotisation 2016 ;
- Convention de prestation de service mobilité durable avec le syndicat mixte du Pays du Mans;
- Mise à disposition de personnel du Pays du Mans pour le compte du Pôle Métropolitain
- Point sur les thématiques par les Vice-Présidents ;
- Questions diverses.

Membres présents :

Mme Tolmont Sylvie, MM. Barrier Jean-Louis, Breteau Franck, Jouanny Pascal, Marchand Jacky, Vasseur Pascal (CC du Bocage Cénomans) ;  
Mme Bouzeau Brigitte, MM Chaudun Christophe, Latimier Martial, Ledru Stéphane (CC Brières et Gesnois) ;  
Mmes Lunazzi Valérie, Moinet Sonia, MM Bellesort Joachim, Guyomard Patrice, Lebreton Jean, Metenier Joël, Soreau Jean-Jacques (CC Champagne Conlinoise) ;  
Mme Aubin Dominique, MM Boulard Jean-Claude, Josselin Gilles, Le Bolu Joël, Leproust Gilles, Lorient Claude, Rouillon Christophe (Le Mans Métropole C.U. du Mans) ;  
MM Allichon Jean-Louis, Bourge Eric, Vavasseur Maurice (CC des Portes du Maine) ;  
MM Boisseau Paul, Lambert Gérard, Lecomte Bruno, Péan Didier (CC de l'Orée de Bercé Béloinois).  
Mme Cantin Véronique, M Suhard Jean-Luc (CC des Rives de Sarthe) ;  
MM. Cosnau Jean-Luc, Fourmy Guy, Lair Bernard, Taupin Laurent (CC du Sud-Est du Pays Manceau);  
Mme Benoist Jacqueline, MM Franco Emmanuel, Tellier Noël, Viot Alain (CC Val de Sarthe).

Membres excusés :

Mme Chevalier Catherine, MM. Chevallier Samuel, Cozic Thierry, Goulette Yvan (Le Mans Métropole CU du Mans) ; M Amiard Dominique (CC Champagne Conlinoise) ; M Chollet David (CC Portes du Maine) ; Mme Chabagno Anne-Gaëlle, M Gouhier Sébastien (CC de l'Orée de Bercé Béloinois) ; Mmes De Maria Brigitte, Louvet Jacqueline, Marchand Christine, M Métivier Philippe (CC Brières et Gesnois) ; Mme Beauvils Valérie, MM Cousin Philippe, Passelaigue Max (CC Rives de Sarthe), Mme Renaut Martine, M Ferre Philippe (CC Sud Est du Pays Manceau) ; M D'Aillières Emmanuel (CC Val de Sarthe).

Membres absents :

Mme Hubert Florence, M. Mouton Daniel (CC du Bocage Cénomans) ; M Lecoq Jean-Yves, Mortreau Marcel, Porte Patrick (Le Mans Métropole CU du Mans) ; Mme Lunel Dominique, MM Bellec Jean-Claude, Besnier Alain, Clément Emmanuel (CC des Portes du Maine) ; MM Bizeray Jean-Claude, Pannier Olivier (CC de l'Orée de Bercé Béloinois) ; MM Deschamps François, Furet Christophe, Lalande Michel (CC des Rives de Sarthe) ; M. Georges Joël, Lubias Guy (CC Sud Est du Pays Manceau) ; MM Bourmault Luc, Dhumeaux Dominique, Mazerat Xavier (CC Val de Sarthe).

Étaient également présents :

L'équipe du Pays du Mans : Mmes Chevalier Patricia, Penven Hélène, Cullen Jacqui.

MM Dumond Théau, Georget Matthieu, Nicolet Laurent, Roquinarç'h Florian

L'équipe du service ADS : Mmes Denos Cécile, Fortier Mélanie, Raveaux Laurence, MM Denis Rogé, Guérineau Thibaut.

M Roissé Julien du Scot du Pays du Mans.

- Monsieur Claude Lorient est nommé secrétaire de séance.
- La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude Boulard.

Pôle Métropolitain  
*G9 Le Mans Sarthe*

# Projet de DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

*Année 2016*

# LES FINANCES

Le budget 2016 sera élaboré à partir des éléments connus du premier budget réalisé en 2015. Ces bases ont été correctement estimées et vont servir de trame pour la confection du BP 2016.

## PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2016

---

### Dépenses de fonctionnement

#### Au chapitre 11 :

- Il est proposé d'inscrire des dépenses en prestation de services (40 000 € - 10 000 € 2015 et 30 000 € 2016) et remboursements à d'autres organismes (Pays du Mans notamment),
- la prise en compte de dépenses de communication liée à la mission mobilité.

#### Au chapitre 12 :

- La prise en compte de la mise à disposition du personnel du Pays du Mans, dont le montant sera défini lors du travail sur le BP 2016.

### Recettes de fonctionnement

Après examen des finances du Pôle Métropolitain et des orientations budgétaires pour 2016 par la commission finances, il est proposé de maintenir la cotisation annuelle des collectivités membres à 0,30 €/habitant pour le fonctionnement général soit 55 262 €.

### Recettes d'investissement

- Le virement de la section de fonctionnement.

### Dépenses d'investissement

Les dépenses seront estimées en fonction des éléments connus de 2015 et de l'activité prévue en 2016.

Eléments connus :

- Provisions pour les besoins informatiques, mobiliers, droits et licences.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-257202317-20160125-CS25012016-D9-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2016 Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain G9 Le Mans Sarthe | Débat d'orientations budgétaires 2016 - p.3

Pôle Métropolitain du Pays du Mans  
Siège social : Le Mans  
Date d'affichage :

Envoi en Préfecture le :  
Nombre de membres du Comité en exercice : 78  
Nombre de votants : 41

**Lundi 25 janvier 2016 à 19H45**  
**Maison pour tous (près de la mairie)**  
**La Chapelle-Saint-Aubin**

Ordre du jour :

- Accueil par Monsieur le Maire de la Chapelle-Saint-Aubin et présentation des vœux du Pôle Métropolitain par Monsieur le Président ;
- Elaboration du DOB 2016 ;
- Fixation du montant de la cotisation 2016 ;
- Convention de prestation de service mobilité durable avec le syndicat mixte du Pays du Mans;
- Mise à disposition de personnel du Pays du Mans pour le compte du Pôle Métropolitain
- Point sur les thématiques par les Vice-Présidents ;
- Questions diverses.

Membres présents :

Mme Tolmont Sylvie, MM. Barrier Jean-Louis, Breteau Franck, Jouanny Pascal, Marchand Jacky, Vasseur Pascal (CC du Bocage Cénomans) ;

Mme Bouzeau Brigitte, MM Chaudun Christophe, Latimier Martial, Ledru Stéphane (CC Brières et Gesnois) ;

Mmes Lunazzi Valérie, Moinet Sonia, MM Bellesort Joachim, Guyonard Patrice, Lebreton Jean, Metenier Joël, Soreau Jean-Jacques (CC Champagne Conlinoise) ;

Mme Aubin Dominique, MM Boulard Jean-Claude, Josselin Gilles, Le Bolu Joël, Leproust Gilles, Lorient Claude, Rouillon Christophe (Le Mans Métropole C.U. du Mans) ;

MM Allichon Jean-Louis, Bourge Eric, Vavasseur Maurice (CC des Portes du Maine) ;

MM Boisseau Paul, Lambert Gérard, Lecomte Bruno, Péan Didier (CC de l'Orée de Bercé Belinois).

Mme Cantin Véronique, M Suhard Jean-Luc (CC des Rives de Sarthe) ;

MM. Cosnuau Jean-Luc, Fourmy Guy, Lair Bernard, Taupin Laurent (CC du Sud-Est du Pays Manceau) ;

Mme Benoist Jacqueline, MM Franco Emmanuel, Téliier Noël, Viot Alain (CC Val de Sarthe).

Membres excusés :

Mme Chevalier Catherine, MM. Chevallier Samuel, Cozic Thierry, Goulette Yvan (Le Mans Métropole CU du Mans) ; M Amiard Dominique (CC Champagne Conlinoise) ; M Chollet David (CC Portes du Maine) ; Mme Chabagno Anne-Gaëlle, M Gouhier Sébastien (CC de l'Orée de Bercé Belinois) ; Mmes De Maria Brigitte, Louvet Jacqueline, Marchand Christine, M Métivier Philippe (CC Brières et Gesnois) ; Mme Beauvils Valérie, MM Cousin Philippe, Passelaigue Max (CC Rives de Sarthe), Mme Renaut Martine, M Ferre Philippe (CC Sud Est du Pays Manceau) ; M D'Aillières Emmanuel (CC Val de Sarthe).

Membres absents :

Mme Hubert Florence, M. Mouton Daniel (CC du Bocage Cénomans) ; M Lecoq Jean-Yves, Mortreau Marcel, Porte Patrick (Le Mans Métropole CU du Mans) ; Mme Lunel Dominique, MM Bellec Jean-Claude, Besnier Alain, Clément Emmanuel (CC des Portes du Maine) ; MM Bizeray Jean-Claude, Pannier Olivier (CC de l'Orée de Bercé Belinois) ; MM Deschamps François, Furet Christophe, Lalande Michel (CC des Rives de Sarthe) ; M. Georges Joël, Lubias Guy (CC Sud Est du Pays Manceau) ; MM Bourmault Luc, Dhumeaux Dominique, Mazerat Xavier (CC Val de Sarthe).

Étaient également présents :

L'équipe du Pays du Mans : Mmes Chevalier Patricia, Penven Héléne, Cullen Jacqui.

MM Dumond Théau, Georget Matthieu, Nicolet Laurent, Roquinaro'h Florian

L'équipe du service ADS : Mmes Denos Cécile, Fortier Mélanie, Raveaux Laurence, MM Denis Rogé, Guérineau Thibaut.

M Roissé Julien du Scot du Pays du Mans.

- Monsieur Claude Lorient est nommé secrétaire de séance.
- La séance est ouverte sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude Boulard.

**DELIBERATION**  
**Comité syndical du 25 janvier 2016**

**Fixation du montant des cotisations 2016**

A partir du document relatif au débat d'orientations budgétaires (DOB 2016), remis à chaque délégué membre du Syndicat mixte du Pôle Métropolitain, Monsieur le Président propose au comité syndical, après présentation par Madame Cantin – Présidente de la Commission Finances et des contractualisations, de procéder à la fixation des cotisations 2016.

La commission Finances du pays du Mans propose les cotisations 2016 suivantes :

<b>Adhérents</b>	<b>Pop totale 2013 chiffres 2016</b>	<b>Pôle Métropolitain</b>
<b>Cotisation</b>		<b>0,30 €</b>
CCBC	6 444	1 933,20 €
CCOBB	19 828	5 948,40 €
CCRS	10 298	3 089,40 €
CCPM	11 106	3 331,80 €
CCSEPM	17 481	5 244,30 €
LMM	204 873	16 916,70 €
CC4C	11 370	3 411,00 €
CCPBG	23 842	7 152,60 €
CCVS	27 450	8 235,00 €
<b>Total</b>	<b>332 692</b>	<b>55 262,40 €</b>

➤ **Le Comité Syndical,**

**Après en avoir débattu, valide à l'unanimité,**

- **les montants des cotisations 2016 tels que présentés par Madame la Vice-Présidente en charge de la Commission Finances.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour expédition conforme,

**Syndicat Mixte du Pays du Mans**

40, rue de La Galère

CS 51529

72015 LE MANS CEDEX 2

contact@paysdumans.fr

**LE PRESIDENT**

**Jean-Claude BOULARD**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-257202317-20160125-CS25012016-G9D2-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/02/2016

